

contact@gelee-royale-biologique.fr

[!! SPAM] [INTERNET] non aux projets photovoltaïques de saint-benoit du sault 09:40

Ces installations photovoltaïques sur des terres sauvages sont mortifères pour les abeilles, car ce sont à peu près les seules zones où elles trouvent une variété florale intéressante car "naturelle".

A la Chatre l'Anglin, suite à la destruction de 8Ha de forêt pour la pose de panneaux, le manque à gagner pour notre exploitation est d'environ 200Kg de miel biologique de fleurs sauvages, valeur 17€/Kg, soit 3400€

Au cours de la saison, nous avons dû déménager les ruches qui y étaient placées, car elles ne produisaient pas. Nous les avons déplacées dans la commune avoisinante, où elles ont eu du mal à se remettre, nous privant encore de production.

Un rucher qui devient improductif en saison nous engendre beaucoup de frais supplémentaires : du temps et du gasoil.

A cet endroit (lieu dit Le soleil) nous avons tout de même laissé deux ruches pour vérifier : l'une est morte de faim (valeur commerciale = 200 euro) et la seconde était en souffrance, nous avons dû la nourrir intensivement au sucre (10Kg soit un coût de 25€), en espérant maintenant qu'elle arrive à passer l'hiver.

Nous allons donc demander à la commune de La châtre l'Anglin une compensation financière pour réparations. Nous aimerions ne pas faire de même pour la commune de Saint Benoit du Sault. Nous produisons de la gelée royale à proximité, et là, les prix ne sont pas les mêmes.

A Saint Benoit, entre les panneaux prévus sur l'étang et ceux-ci, il est clair que nous pouvons craindre pour notre activité.

Merci de faire arrêter ces projets toxiques.

Sébastien 0601765481

Le Rucher Saint Gilles

production gelée royale et miel

agriculture biologique.